Déclaration liminaire - CAPD du 23 février 2023

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

 Nous ne pouvions pas commencer notre déclaration liminaire sans aborder l’actualité immédiate. L’assassinat de notre collègue, la professeure d’espagnol de St Jean de Luz, est un choc pour tous les personnels d’Education. Quel que soit l’établissement dans lequel nous exerçons, enseigner ne doit pas être un métier dangereux.

 Pour en venir au cœur des sujets qui nous réunissent aujourd’hui, nous voulions mettre l’accent sur la dichotomie qui existe entre le nombre de recours abordé aujourd’hui et les appels qui nous parviennent en amont de cette instance. Nous ne remettons évidemment pas en cause le travail fourni par les Inspecteurs de circonscription, mais les collègues ne comprennent pas que les items n’aient pas une valeur équivalente et se sentent souvent blessés lorsque l’appréciation finale n’est pas à la hauteur de l’ampleur du travail qu’ils fournissent au quotidien.

En tant que représentants du personnel, nous essayons de décrypter le compte-rendu PPCR avec les collègues qui nous sollicitent, mais les enseignants attendent surtout de la reconnaissance de leur hiérarchie institutionnelle. Nos collègues ont besoin de savoir que leur inspecteur reconnait la valeur de leur travail, à hauteur de leur implication, ce qu’une appréciation ne peut suffire à exprimer pleinement. Des éléments de compréhension pourraient-être bienvenus pour les collègues, pourquoi pas dès la rentrée, lorsque les enseignants reçoivent leur notification de Rendez-Vous à venir.

 Concernant les passages à la Hors-Classe, nous demandons une nouvelle fois que l’avis du troisième Rendez-Vous de Carrière puisse être réévalué à la demande de l’agent. Il n’est pas normal qu’un avis, prononcé à un instant donné, reste figé pour tout le reste d’une carrière qui tend à s’allonger… Les collègues comprennent actuellement que l’Institution estime qu’ils ne peuvent plus progresser dans leur pratique professionnelle, à partir du neuvième échelon et pour le reste de leur carrière. Ce constat est absolument dévalorisant et insupportable pour les enseignants qui sont mobilisés et font évoluer leur pratique chaque année.

En revanche, le SE-Unsa tient à redire ici le bienfondé de la poursuite de l’augmentation des ratios de passage à la Hors-Classe, élément bienvenu pour mieux vivre la poursuite de Carrière des enseignants.

Merci pour votre attention